

N°31

Roul'doudou Info



Avril
à Juin
2015



Sommaire

Actualités	p 1
Infos du RAM	p 1-2
Dossier congés payés suite	p 2
Fiche pratique : <i>Tous au jardin !</i>	p 3-4
Album photos	p 6
Dates à retenir	p 7
Bloc-notes	
• <i>Calendriers des ateliers</i>	
• <i>Les Animations</i>	



Bulletin d'information du Relais Assistantes Maternelles - Parents - Enfants
Communauté de communes Creuse Grand Sud

SALAIRE MINIMUM DE BASE :

Au 1er janvier 2015, le montant du salaire horaire minimum en dessous duquel une assistante maternelle ne peut être rémunérée est fixé à :

- **Salaire horaire minimum brut : 2.7005 €**
- **Salaire horaire minimum net : 2,07 €**

Le montant de **l'indemnité d'entretien** ne peut être inférieur à **3 € par jour pour 9 heures d'accueil et par enfant gardé, soit 0,3315 € par heure.**

Précisons, lorsqu'une assistante maternelle est payée au-dessus du minimum légal, l'employeur n'est tenu que par le niveau du SMIC, non par son augmentation. **De manière générale une assistante maternelle ne peut imposer une augmentation de tarif si celui-ci n'est pas d'accord, à partir du moment où leur salaire est au moins égal au minimum légal ou conventionnel. Il s'agit alors d'une négociation avec votre ou vos employeur(s).**

ACCUEIL DE FRATRIE :

Nous rappelons qu'en cas de fratrie, un contrat de travail doit être établi par enfant gardé.

A chaque contrat doit correspondre une fiche de paie, ce qui oblige le parent employeur à faire une déclaration commune à la PAJE, mais aussi à établir 2 bulletins de paie dissociés.

En cas de fin de contrat pour l'un des 2 enfants, il faut être en mesure de pouvoir dissocier les heures de garde pour calculer l'indemnité de rupture et permettre à l'assistante maternelle de faire éventuellement valoir ses droits au Pôle Emploi, bulletins de paie et contrat à l'appui.

Réseau RAM

Une formation continue « Eveil à l'enfant » est organisée au CFPPA d'Ahun les 30 mai, 13 et 27 juin. *Une journée de théorie et 2 jours d'échanges avec des acteurs locaux pour découvrir des activités d'éveil du jeune enfant, autour de la lecture, du jeu, du jardin et de la musique.* Cette formation est agréée par IPERIA et vous est entièrement financée. **Renseignements et inscription auprès des animatrices.**

Infos du RAM

FORMATION PSC1 À L'ÉTUDE : A la demande de certaines assistantes maternelles, le RAM aimerait proposer **un recyclage d'une journée sur les gestes de 1er secours**. Cette formation n'étant pas financée par l'AGEFOS cette année, une demande de subvention pour mettre en place cette formation est nécessaire. **Pour cela nous avons besoin de vos pré inscriptions, si vous êtes intéressées, merci de le faire savoir aux animatrices.**

REGLEMENT INTERIEUR : *Présenter le Relais, expliquer son fonctionnement, les services qu'il apporte...reposer un cadre nécessaire au bon déroulement des ateliers éveil et expliciter les principes d'accueil et de participation pour permettre des rencontres de qualité, ce sont les objectifs que ce sont donnés les animatrices. A travers une prise de recul sur leurs pratiques, savoir-être et savoir-faire, les animatrices du RAM ont décidé de remanier le règlement intérieur et de vous le proposer. La fréquentation des temps d'animation nécessitera comme par le passé l'entière acceptation de ce présent règlement par les parents et professionnels.*

ACCUEIL DE STAGIAIRE :

Du 7 au 10 avril, nous accueillerons Sophie Patoué en stage d'observation pour son CAP Petite Enfance. Du 13 au 24 avril, puis du 1er au 30 juin, nous aurons aussi le plaisir d'accueillir Manon Marceron, en BTS Économie Sociale et Familiale, qui travaillera avec nous sur les 10 ans du RAM et le mois de la Petite Enfance.

ANIMATIONS AU RAM : Cette année, les animatrices et la Direction ont le regret de ne pouvoir participer à Coquelicontes. Les tarifs de plus en plus élevés des spectacles et intervenants extérieurs nous contraignent à une programmation plus restreinte en terme de spectacles, rencontres, formations et animations extérieures. Nous comptons sur votre compréhension et tenterons toujours, dans la mesure du possible de répondre à vos attentes et vos besoins.

Retrouvez le festival Coquelicontes, à Faux-la-montagne, vendredi 29 mai, avec le spectacle « Amis? Pas amis? Amis? » de Pascal Quéré et revoir ou découvrir, à St-Yrieix la montagne, mercredi 27 mai, Magguy Faraux et sa générosité rapportée des îles dans « Ti-Doudou ».

Renseignements : RAM Milles Câlins à Gentioux - Béatrice Mahé : 05.55.67.95.17

PROJETS DU ROUL'DOUDOU :

Notre participation active à une nouvelle édition de **MOMES A LA PAGE**, organisée cette année à Fellestin, par la Bibliothèque Départementale de la Creuse, nous réserve de belles animations tout public et rencontres enrichissantes réservées aux professionnelles, pour baigner avec les enfants dans le monde du livre et de la lecture. **Le rendez-vous est donné pour la semaine du 5 au 10 octobre 2015.**

2015, c'est l'anniversaire du Relais. Et pour fêter ses 10 ans, le Roul'Doudou ne serait rien sans vous. Novembre sera le mois de la Petite Enfance autour de manifestations et sorties organisées par Clé de Contacts, qui se clôturera par Enfantillages et la journée que nous aurons concoctée avec vos idées. **Pour cela, rendez-vous vendredi 19 juin, à 19h, au Pôle Enfance, pour un petit apéritif partagé pour nous laisser tout imaginer pour cette journée !**



DOSSIER SPECIAL : Les Congés Payés suite

Dans le précédent bulletin, un point a été fait sur le droits à congés payés, le paiement et leurs rémunérations. Quelques points complètent ce dossier :

Si les congés ne sont pas intégrés à la mensualisation (cas de l'année complète), nous avons vu 4 méthodes de paiement possibles. **Il n'existe pas de 5eme méthode qui consisterait à se faire payer 10% tous les mois dès le début du contrat. Encore souvent pratiquée, cette technique est illégale.**

L'assistante maternelle a droit à 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge de moins de 15 ans, dès lors que fin mai elle n'a pas acquis 30 jours ouvrables et dans la limite de ces 30 jours de congés par an. Ces jours sont posés sur des jours habituels de travail ou ajouté aux congés acquis si l'employeur se trouve dans l'impossibilité d'accorder ces jours.

Lorsque les droits à congés payés dépassent 2 semaines (12 jours ouvrables), le solde des congés, dans la limite de 12 jours ouvrables, peut être pris pendant ou en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre, de façon continue ou non. Le congé peut être fractionné par l'employeur avec l'accord du salarié.

La prise de ces congés, en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre, peut donner droit à un ou 2 jours de congés payés supplémentaires pour fractionnement :

- 2 jours ouvrables, si le nombre total de jours ouvrables pris en dehors de la période est de 6 jours ou plus;
- 1 jour ouvrable, si le nombre total de jours ouvrables pris en dehors de cette période est de 3,4 ou 5 jours.



*Bien sûr, un jardin est l'idéal, mais quelques pots peuvent suffire à leur bonheur...
du moment que "ça pousse" !*

Dès le plus jeune âge, les enfants ont un faible pour cette activité ludique qui offre des plaisirs variés sans cesse renouvelés ! Pour captiver vos petites mains vertes, voici quelques idées...

De multiples atouts : Jardiner est une activité idéale pour ...



Apprendre à respecter l'environnement, la nature, la vie



Inciter à la découverte et à l'expérimentation



Développer le sens de l'observation, la curiosité, la patience, la persévérance ;

Découvrir le cycle des saisons, les secrets de la nature



Connaître la diversité des plantes, des fleurs, des fruits, des légumes, des aromates...et de toutes les petites bêtes qui peuplent ce monde. Et par la même occasion enrichir, son vocabulaire.



Affiner ses gestes : par exemple, savoir doser pour arroser sans détrempier



Compter : les graines, les distances...

Se responsabiliser : le jardin a besoin d'une surveillance et de soins réguliers (arroser, nourrir, protéger, désherber...)



Produire soi-même quelque chose et en être fier !



Quelques conseils



✿ **Eveillez leurs sens** en froissant avec eux des feuilles, en respirant une rose, en dégustant un petit pois cru directement au potager...

✿ Essayez des **plantes originales** (framboise jaunes, tomates vertes, aubergine blanche...) et prévoyez des petits **fruits à grapiller** sur place (Quel bonheur !)

✿ Prévoyez une **tenue spéciale jardin** avec laquelle ils pourront patouiller et se salir, et des **outils adaptés** à leur morphologie.

✿ Réservez **un coin à eux** : pas trop grand (un carré de deux mètres de côté fera largement l'affaire car l'énergie débordante dont ils font preuve au départ retombe rapidement !) et un peu isolé si possible (les enfants aiment les coins secrets) ; et délimitez-le (piquets et ficelles ou petite barrière de fortune). Si vous n'avez pas de jardin, donnez-leur une petite jardinière rien que pour eux.

✿ Les enfants aiment qu'on leur confie de **petites responsabilités** : même petits ils peuvent enlever les cailloux, mettre les mauvaises herbes en tas...

✿Les responsabiliser, c'est bien mais il ne faut pas les dégoûter : montrez-leur qu' une plante non arrosée meurt, mais si les accidents sont trop fréquents, arroser à leur place de temps en temps n'est pas interdit !

✿Choisissez avec eux des plantes, des fleurs, des légumes et des fruits **qui poussent vite et bien** : leur patience a des limites !

✿Invitez les plus grands à **tenir un carnet** dans lequel ils pourront retranscrire et illustrer leurs expériences et leurs petits secrets de jardiniers !



Attention !

Aussi belles soient-elles, fleurs et plantes peuvent être dangereuses voir mortelles. Parmi les plus **toxiques** : *anémone, azalées, buis, chèvrefeuilles, fougères, glycine, gui, laurier-rose, muguet, rhododendron...et bien d'autres encore*. D'autres, moins toxiques, peuvent néanmoins provoquer nausées, vomissements, diarrhées, irritations, brûlures, démangeaisons...difficile de dresser la liste de toutes les plantes toxiques qui pourraient se trouver votre jardin.

La prévention la plus élémentaire est de surveiller l'enfant et de lui interdire de manger une plante, quelle qu'elle soit.

Ils apprennent et retiennent vite si on leur a bien expliqué.

Bien se laver les mains après est aussi une habitude à apprendre indispensable.

Deux sites utiles :

Pour en savoir plus : <http://plantes.toxiques.free.fr/>

En cas d'urgence : www.centres-antipoison.net

Attention également aux plantes qui attirent trop les **insectes** pollinisateurs car qui dit papillons dit aussi guêpes.

Prenez l'habitude d'utiliser le moins possible de **produits de traitement**.

D'ailleurs, pourquoi ne pas créer un jardin biologique ? Cela apprendrait à vos enfants les bases essentielles du respect de l'environnement... et vos légumes seraient, à coup sûr, bien meilleurs.

Le jardinage nécessite quelques outils qui ne sont pas sans risques : montrez-leur bien comment s'en servir et prévenez-les des dangers.

Au soleil : manches longues, chapeau et crème solaire obligatoires !

Extrait de : Le Journal des Professionnels de l'Enfance (mai juin 2009)

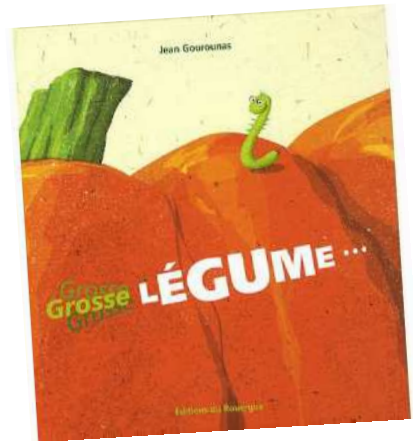




des animatrices

**Grosse légume de Jean Gourounas,
aux éditions du Rouergue**

Un petit album malicieux. En route aux pays des légumes... en suivant un ver qui grignote tour à tour poireau, céleri, tomate et radis. L'occasion de découvrir les couleurs et les formes, mais également de s'amuser de page en page avec les sons et les mots. On s'amusera de ce chemin parsemé d'embûches au pays des légumes...d'autant qu'une citrouille peut cacher une poule qui raf-fole des petits vers...



TRUCS ET ASTUCES... du Roul'Doudou

Nous avons testé pour vous **La peinture à doigts**. Avec cette recette à base de sucre et l'aspect plutôt gélatineux les enfants ont laissé tomber les pinceaux pour une découverte sensorielle. Un grand moment de patauge avec les pieds et les mains lors de la Fête du Printemps pour les petits artistes !

Ingrédients :

- ⊗ 6 cuillères à soupe de sucre
- ⊗ 1 verre de fécule de maïs
- ⊗ 4 verres d'eau
- ⊗ Du liquide vaisselle
- ⊗ Des colorants alimentaires



1. Dans une casserole, mélanger l'eau, le sucre et la fécule de maïs et faire chauffer sur feu doux. Laisser cuire en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange devienne translucide et gluant. Retirer la casserole du feu.
2. Ajouter quelques gouttes de liquide vaisselle.
3. Disposer de petites quantités de peinture dans des pots de yaourts en verre. Dans chaque pot, ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire. Bien remuer.

Attention ! Cette peinture fait maison ne se conserve que quelques jours, en protégeant les pots d'un film alimentaire. Peut-être que le réfrigérateur les conserve un peu mieux, à tester...



Dates à retenir

LUNDI 13 Avril, à 18h00, au Pôle Enfance se réunira la prochaine commission « parentalité », à laquelle chacun et chacune peut participer pour apporter ses idées et coups de main à l'organisation de manifestations portés par Clé de Contacts. Ce sera l'occasion de préparer la prochaine Braderie de la puériculture.

Un spectacle tout public à partir de 3 ans, au **Fabuleux Destin**, est programmé le **Mercredi 22 avril, à 15h30 : De deux choses Lune, par la compagnie la Vache Bleue.**
Un tarif de groupe (dès 10 entrées) à 3,50 € au lieu de 4 €, nous incite à vous proposer une réservation commune au nom du Roul'Doudou.
Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire, vous pouvez le faire auprès des animatrices, avant le 20 avril.

A noter dans vos agendas ! Le vendredi 19 juin, à 19h00, au Pôle Enfance à Aubusson, rendez-vous avec les animatrices du Roul'Doudou, pour une soirée d'organisation de l'anniversaire du RAM, autour d'un apéritif partagé.

SAMEDI 6 JUIN, à partir de 15h00, à AUBUSSON
Grande Course de Brouettes décorées organisée par Clé de Contact
Une après-midi sportive et festive avec des animations familiales, une restauration en plein air et des concerts pour profiter d'une belle soirée de juin.

La prochaine date du **Groupe de paroles** est fixée au **Vendredi 3 juillet, de 9h à 11h, au Pôle Enfance Jeunesse Famille d'Aubusson.** Inscrivez-vous !

Tous les jours, de très nombreux parents confient leur enfant à des professionnels. Tous les matins ces professionnels accueillent les enfants et leurs parents. Echanges d'informations minimales ou véritables dialogues, ces relations quotidiennes ont une importance capitale. Quelle en est leur nature ? Quels en sont les enjeux ? Leur qualité peut-elle garantir la place et le rôle de chacun auprès de l'enfant ? Dans quelles conditions, ces rencontres peuvent-elles être un véritable soutien aux parents dans les liens qu'ils tissent avec leur petit ?

Voici le thème de la prochaine rencontre entre professionnel(le)s que le RAM organisera. Le programme complet et la date vous seront communiqué prochainement.

facebook

Retrouvez toute l'actualité sur la page Facebook Clé de Contacts



Relais Assistantes Maternelles « Roul'Doudou »
Clé de Contacts - 10 av. de la République 23200 Aubusson
Tel: 05 55 67 77 29 ou 05 55 67 55 61 (ligne directe)
Courriel: rouldoudou23@orange.fr



SERVICE
GRATUIT

ZOOM SUR LES ANIMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

Le Rouf'Doudou propose en complément sur les ateliers d'éveil des animations collectives et activités thématiques dont voici le détail. Quelque soit votre commune d'habitation, vous pouvez participer à l'ensemble des animations.

Chasse à l'œuf	A Felletin : le 7 avril A St-Sulpice : le 8 avril A St-Amand : le 10 avril	A Aubusson : le 16 avril A St-Alpinien : le 17 avril
Balade en forêt ★	Le Lundi 27 avril. Départ du RAM d'Aubusson Rendez-vous à 10h, direction les bois de la Lune	
Bébés lecteurs avec la Médiathèque De 10h30 à 11h00 à Aubusson De 11h00 à 11h30	A Aubusson : 14 et 30 avril, 28 mai, 11 et 25 juin, 2 juillet A Felletin : 21 avril, 26 mai et 30 juin	A St-Alpinien, le 3 avril A St-Amand, le 5 juin A St-Sulpice : 6 mai et 17 juin
Un petit cadeau pour MAMAN	A St-Amand : le 24 avril A St-Sulpice : le 6 mai A St-Alpinien : le 15 mai	A Felletin : le 19 mai A Aubusson : les 19 et 26 mai
Un petit présent pour PAPA	A Aubusson : les 9 et 18 juin A Felletin : le 16 juin A St-Alpinien : le 12 juin	A St-Sulpice : le 17 juin A St-Amand : le 19 juin
Baby Gym / motricité De 10h00 à 11h00	A Aubusson : le 21 avril, le 18 mai et le 29 juin	A St-Alpinien : le 29 mai et le 26 juin
Cafézouk (éveil corporel) avec Laura De 10h30 à 11h30	A St-Amand : le 22 mai le 19 juin	A Felletin : le 19 mai le 9 juin
Rencontre intergénérationnelle ★	A Aubusson au RAM : Le 11 juin	A Felletin à la maison de retraite (RDV à 10h sur place) : Le 23 juin
Visite à l'école	Des rencontres seront organisées dans le courant du mois de juin. Les dates et lieux vous seront confirmés sur les ateliers	



Tous au jardin !

*Vous prenez goût à ces petites rencontres thématiques organisées chaque trimestre au **Pôle Enfance** et nous aussi. Alors nous vous proposons cette fois-ci une rencontre sur le thème du jardin qui aura lieu le **MARDI 12 MAI, à partir de 9h00**. Venez nous aider à embellir notre petit jardin et planter nos jardinières !*



BLOC NOTES

CALENDRIER DES ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

EN SUIVANT LE ROUL'DOUDOU :

Planning des ateliers d'éveil	Felletin ALSH - Cigale Mardi De 9h à 11h30	St Amand Salle polyvalente Vendredi De 9h à 11h30	St Alpinien Salle polyvalente Vendredi De 9h à 11h30	St Sulpice les Champs Point d'Accueil Polyvalent De 9h30 à 11h30
AVRIL	7 14 21	10 24	3 17	8 22
MAI	5 19 26	22	15 29	6 20
JUIN	2 9 16 23 30	5 19	12 26	3 17
Début JUILLET	Dates suivantes sur le prochain calendrier			1

A AUBUSSON :

Les ateliers d'éveil ont lieu au local du RAM, de 9h00 à 11h30, Pôle Enfance Jeunesse Famille, 10 avenue de la République, à Aubusson, pour les enfants accompagnés de 0 à 4 ans.

	Lundi	Mardi	Jeudi
AVRIL	13 20 27	7 14 21 28	2 9 16 23 30
MAI	4 11 18	12 19 26	7 21 28
JUIN	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	4 11 18 25
Début JUILLET	Dates suivantes sur le prochain calendrier		2